

## ***Pour une PAC plus juste, verte et tournée vers l'avenir, un millier de propositions citoyennes***

*La Commission nationale du débat public publie le bilan de huit mois de concertation sur la politique agricole commune. Le gouvernement devra y répondre d'ici au 7 avril.*

Par Mathilde Gérard

« *Je ne pensais pas qu'on pourrait dialoguer plus de quarante-cinq minutes sans s'engueuler !* » Cette phrase, entendue en marge d'une réunion publique organisée par la Commission nationale du débat public (CNDP) sur l'agriculture, illustre le défi qui se présentait à cette instance, chargée d'organiser une vaste consultation [sur la politique agricole commune \(PAC\)](#) : parvenir à faire discuter et se confronter des points de vue souvent antagonistes sur nos modes de production, et faire émerger des points de consensus. « *Rarement la commission nationale aura eu à traiter d'un enjeu aussi fortement marqué par la défiance* », note Chantal Jouanno, la présidente de cette autorité administrative, en tirant le [bilan de huit mois de débats](#), jeudi 7 janvier.

Tout au long de cette consultation (interrompue quelques mois en raison de la crise sanitaire), la CNDP a eu à cœur d'afficher sa neutralité, et d'éviter tout piège de parti pris. L'objectif était de prendre le pouls de la population française et du monde agricole sur ce que doivent être les grandes orientations de la prochaine PAC. Renégociée tous les sept ans et l'un des principaux postes budgétaires européens, la PAC fera l'objet d'une nouveauté dans sa prochaine configuration : chaque Etat membre devra, dans les prochains mois, présenter un « plan stratégique national », une déclinaison nationale des grandes orientations européennes de la PAC, qui sont par ailleurs toujours en cours de discussion. C'est en vue de l'élaboration de ce plan stratégique pour la France qu'a été saisie la CNDP, une obligation légale prévue par le code de l'environnement.

Mais là où la concertation aurait pu s'en tenir au cadre strict du plan stratégique, le public et les parties prenantes ont saisi l'occasion d'un véritable débat sur la place de l'agriculture dans notre société. Malgré des réticences initiales de certains syndicats, qui craignaient de voir la parole des agriculteurs éclipsée, le monde agricole dans sa diversité s'est au final mobilisé dans les différentes instances de débat.

### **Souveraineté alimentaire**

Les questions de revenu, de transmission, de territorialisation et de transition agroécologiques ont été les fils rouges des discussions qui se sont organisées sous différents formats de fin février à début novembre 2020 : douze débats sur le terrain, un week-end d'assemblée citoyenne avec 125 Français tirés au sort, près de 85 contributions écrites envoyées par des fédérations agricoles et ONG, une vingtaine de « débats maison » organisés par des groupes étudiants... Finalement, il ne fallait pas moins de [224 pages de rapport](#) pour rendre compte des 1 083 propositions et de l'ensemble des échanges.

Sur des sujets hautement sensibles, le premier constat est que le dialogue a pu se faire, loin des jugements de valeur ou des soupçons de [bashing](#). « *Il y a un besoin de faire parler autrement, en créant des espaces nouveaux, en installant la confiance*, constate Ilaria Casillo, vice-présidente de la CNDP, chargée d'organiser la consultation. *Tout le monde a compris que celui qui organisait la concertation n'avait aucun point de vue sur le sujet, ce qui a permis de faire tomber l'enjeu.* »

Sur le fond, la demande de sortir d'un système des aides à l'hectare pour aller vers l'aide à l'actif a fait consensus, pour éviter une course à l'agrandissement et à la concentration des exploitations. D'autres sujets ont émergé au fur et à mesure que la crise sanitaire s'imposait dans l'agenda : la souveraineté alimentaire notamment est devenue un sujet incontournable dans les échanges après les premiers mois de confinement.

## **Accélérer la transition agroécologique**

*« Certains sujets n'étaient pas mis sur la table au départ, mais ont été portés dans le débat par les participants », poursuit Ilaria Casillo, qui cite notamment l'enjeu de l'accès au foncier, pour lequel plus de transparence est demandée et qui est perçu comme une thématique négligée par les politiques, ou celui de la relève agricole, alors que près de la moitié des exploitants en France pourraient partir à la retraite d'ici dix ans. « La transmission est un des maillons faibles de la chaîne, résume Ilaria Casillo. Pour certains, ce peut être l'occasion de faire le virage de la transition agroécologique ; d'autres soulignent la difficulté, pour un agriculteur qui a passé une vie sur une ferme, de céder son exploitation à quelqu'un qui a un tout autre projet que le sien. »*

Les questions environnementales se sont imposées comme une préoccupation majeure, et une forte demande s'est exprimée d'accélérer la transition agroécologique. En revanche, si l'enjeu figure en tête des priorités, les moyens de mise en œuvre divisent : quelle place accorder à l'agriculture bio dans le tissu productif, comment réduire l'usage des produits phytosanitaires ? *« Cela reste des sujets de crispation, même si on a essayé de sortir des oppositions frontales, raconte l'organisatrice du débat public. Mais cela montre que ces sujets méritent des débats plus transparents, car les parties prenantes ont des solutions à apporter. »* La CNDP recommande notamment au ministère d'ouvrir des concertations sur la définition précise des « écorégimes », l'une des nouveautés introduites dans la prochaine PAC, qui doivent servir à rémunérer les pratiques vertueuses en matière d'environnement.

*« Il est primordial que les résultats de ce débat public forment le socle du plan stratégique que rédigera le ministère », a réagi dans un communiqué la plate-forme Pour une autre PAC, qui rassemble 44 organisations et syndicats. Le ministre de l'agriculture a désormais jusqu'au 7 avril pour apporter sa réponse. Lorsqu'il avait rencontré les 125 participants à l'Assemblée citoyenne sur l'agriculture, le 25 septembre, Julien Denormandie avait promis à des participants inquiets du sort réservé à leurs propositions : « Soyez assurés que ce que vous faites est utile. » S'il n'est pas tenu par la loi à reprendre les propositions mises sur la table, le ministre doit néanmoins apporter une réponse argumentée et motivée à l'ensemble des points soulevés.*